

***Décision du Président de la Communauté d'agglomération
de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane***

ENVIRONNEMENT
COLLECTE DES DECHETS

**APPEL D'OFFRES OUVERT - ACCORD-CADRE DE FOURNITURE DE PRODUITS
PÉTROLIERS ET ASSIMILÉS ET PRODUITS ASSOCIÉS (3 LOTS) - SIGNATURE DES
ACCORDS-CADRES**

Considérant qu'une consultation a été lancée selon une procédure d'appel d'offres ouvert, en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique, ayant pour objet la fourniture de produits pétroliers et assimilés et produits associés, sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande sans montant minimum et maximum, pour une période initiale d'un an à compter de la notification, reconductible trois fois un an selon les mêmes modalités et décomposé comme suit :

- Lot n°1 : Fourniture de gasoil en cuve,
- Lot n°2 : Fourniture d'AUS 32,
- Lot n°3 : Fourniture d'huiles et graisses pour véhicules et matériels,

Considérant qu'après analyse des offres, la Commission d'Appel d'Offres réunie le 19 juin 2020, a décidé de retenir les propositions économiquement avantageuses des sociétés suivantes :

- Lot n°1 : Société DUFETEL, ayant son siège social à Dainville (62000), 120 Avenue Antoine de Saint Exupéry pour un montant issu du détail estimatif de 1 052 485,43 € HT,
- Lot n°2 : Société DUFETEL, pour un montant issu du détail estimatif de 4 666,20 € HT,
- Lot n°3 : Société TOTAL Lubrifiants, ayant son siège social à Nanterre Cedex (92029), Immeuble Le Spazio – 562 avenue du Parc de l'Île, pour un montant issu du détail estimatif de 16 403 € HT, |

En vertu des délibérations du Conseil communautaire en date des 12 janvier, 22 mars, 13 décembre 2017, 14 février 2018, 3 avril, 26 juin et 13 novembre 2019 donnant délégation au Président de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, la modification y compris par avenant et le règlement des marchés et accords-cadres de travaux, de fournitures et de services quel que soit leur montant.

Le Président,

DECIDE de signer les accords-cadres ayant pour objet la fourniture de produits pétroliers et assimilés et produits associés (3 lots), conclus sans montant minimum ni maximum, pour une période initiale d'un an à compter de la notification et reconductible trois fois un an selon les mêmes modalités, avec les sociétés suivantes :

- Lot n°1 (Fourniture de gasoil en cuve) : Société DUFETEL, ayant son siège social à Dainville (62000), 120 Avenue Antoine de Saint Exupéry,
- Lot n°2 (Fourniture d'AUS 32) : Société DUFETEL, ayant son siège social à Dainville (62000), 120 Avenue Antoine de Saint Exupéry,

- Lot n°3 (Fourniture d'huiles et graisses pour véhicules et matériels) : Société TOTAL Lubrifiants, ayant son siège social à Nanterre Cedex (92029), Immeuble Le Spazio – 562 avenue du Parc de l'Île.

PRECISE que la présente décision sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

INFORME que cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet de la collectivité.

Fait à Béthune, le 25 juin 2020

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : 25 juin 2020
Et de la publication le : 25 juin 2020
Le Président,
Certifié signé

Le Président,
Certifié signé

WACHEUX Alain

WACHEUX Alain